



Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR)

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

Documents à renvoyer

- Non

Mot-clé :

EMSR – mobilité – sécurité routière

Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents.

Signataire

Ministre / Administration : Madame Marie-Martine SCHYNS

Personne de contact au Cabinet

Audrey BOUCQUEY 02/801 78 18 audrey.boucquey@gov.cfwb.be

Personne de contact à l'Administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Olivier DRADIN 02/690.82.32 olivier.dradin@cfwb.be

Nombre de pages : 9

Madame, Monsieur,

De nombreuses initiatives en matière d'Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR) ont vu le jour ces dernières années. Un accord de coopération ayant notamment pour mission d'offrir une meilleure visibilité à ces initiatives a par ailleurs été conclu entre les Régions de Bruxelles-Capitale, Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer des différentes actions existantes, organisées ou soutenues par les Régions en matière d'EMSR. Ces actions ne sont pas limitées à un territoire donné, n'hésitez pas à contacter les associations qui retiennent votre attention afin de voir si le déplacement jusqu'à votre école est possible. Dans les pages qui suivent, vous trouverez les informations suivantes :

Page 3 - Formation continuée des enseignants,

Page 4 - Les actions répertoriées par la Région Wallonne,

Page 7 - Les actions répertoriées par la Région Bruxelles-Capitale,

Page 9 - Les actions relatives à la qualité de l'air.

Les différents projets présentés ont pour objectif de conscientiser les élèves et les enseignants à l'importance de l'éducation à la mobilité et à la sécurité routière. Cela permet d'impliquer une réflexion sur la notion de « mobilité citoyenne ». L'éducation à la sécurité routière peut aussi être un moyen de motiver les élèves, traiter des thèmes disciplinaires autrement et aider à la citoyenneté participative.

En espérant que ces activités puissent retenir votre attention.

Bien à vous,

La Ministre,

Marie-Martine SCHYNS

1) Devenir référent EMSR

Pour qui : les **enseignants et directions du maternel et du primaire.**

Nouveauté: cette formation fait désormais partie du **programme des formations en inter réseaux organisées par l'IFC**. Elle est donc à présent reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et de ce fait, rendue plus accessible aux enseignants intéressés.

En une journée, les enseignants peuvent se familiariser avec la **mobilité et la sécurité routière à pied, à vélo et en voiture de leurs élèves**, découvrir les **outils et animations** à leur disposition ainsi que des exemples de **bonnes pratiques**. De nombreux échanges sont en outre prévus entre participants et avec des professionnels de l'éducation à la mobilité et à la sécurité routière.

A l'issue de cette journée, les participants reçoivent un certificat de Référent en Education à la Mobilité et Sécurité routière.

Ces formations sont accessibles aux enseignants de la Région de Bruxelles-Capitale également.

Etre Référent EMSR, c'est :

- Centraliser et faire circuler les informations EMSR au sein de l'école
- Soutenir les projets EMSR dans l'école
- Etre membre du réseau des Référents EMSR

Les inscriptions doivent se faire via le site de l'IFC : www.ifc.cfwb.be . La référence de cette formation est le 202001734.

Six journées sont proposées au cours de l'année 2018-2019 :

- Le 23 octobre à Libramont.
- Le 13 novembre à Jurbise
- Le 13 décembre à Namur
- Le 17 janvier à Ottignies
- Le 12 février à Charleroi
- Le 25 avril à Verviers

Vous trouverez davantage de précisions sur le site : <http://mobilite.wallonie.be>, onglet « je suis un établissement scolaire, « EMSR », « se former » :

<http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire/education-mobilite-et-securite-routiere-emsr/se-former-en-emsr.html>

1) **APPER Hainaut asbl**

- Piste de circulation : 5 -12 ans
- Planteurs de signaux routiers : 5 -12 ans
- Le vélo Réglo : 5-12 ans
- Electro : 5 à 12 ans
- Rond-point et maquette de circulation : 8-12 ans

Contact : www.appper-ht.be

2) **CRECCIDE asbl**

- Mobilité et sécurité : 5 – 12 ans

Contact : www.creccide.be

3) **Eco-Mobile asbl**

- Ensemble vers plus de sécurité : 8 -12 ans
- Sensibilisation au développement durable et à l'éco-conduite : + 16 ans

Contact : www.eco-mobile.be

4) **Empreintes asbl**

- Emile, le serpent mobile (défi) : 2.5 – 12 ans
- L'école au bout des pieds : 10-12 ans
- Optimove Junior : 8-12 ans
- Emile, le serpent mobile (projet) : 10-12 ans
- De files en fils : 10-14 ans
- Parcours urbain mobilité : 10-14 ans
- Génération Tandem scolaire (GTS) : 10 à + 16 ans
- Optimove : 12 à +16 ans

Contact : www.empreintesasbl.be

5) **Fédémot asbl**

- Présentation générale : 16 à + 16 ans
- Initiation à la pratique d'un deux-roues motorisé : 16 à + de 16 ans
- Cyclos et quads : 16 à + de 16 ans
- Premiers soins : 16 à + de 16 ans
- Simulateur de conduite deux-roues motorisé : 16 à + de 16 ans

Contact : www.fedemot.be

6) **Fédération Royale Sportive de l'Enseignement Libre (FRSEL)**

- Vélo Kids : de 3 à 6 ans
- Vélo Kids 2 : de 4 à 6 ans
- Je roule pour ma forme : de 10 à 12 ans

Contact : www.frssel.be

7) **G.A.R asbl, Groupement pour l'Action Routière**

- Bobby, la borne interactive : 5 à 14 ans
- Prévention G.A.R : 14 à + de 16 ans

Contact : www.gar-asbl.be

8) **Goodplanet Belgium**

- Stand mobilité : 2.5 ans à + 16 ans
- A petits pas dans notre quartier : 2.5 – 8 ans
- En route avec le Mobipass : 8 - 10 ans
- On bouge dans notre quartier ! : 8 - 12 ans
- La mobilité durable vue par les secondaires : 14 à + 16 ans

Contact : www.goodplanet.be

9) **Kramik théâtre**

- Royal vélo : de 5 à 12 ans

Contact : www.kramik.net

10) **La Compagnie du HaZarT asbl**

- Ateliers « L'opération Gaff' à la route » : 5 à + de 16 ans
- Dé(s)vies ! : 14 à + de 16 ans
- Tournoi de slam : 14 à + de 16 ans

Contact : www.compagnieduhazart.be

11) **Parents d'enfants victimes de la route (PEVR)**

- Flash !, pièce de théâtre : de 14 ans à + de 16 ans
- Témoignage- Sensibilisation à la sécurité routière : 16 ans et +

Contact : www.pevr.be

12) **Pro Velo asbl**

- Objectif Vélos : 5 à + de 16 ans
- Vélobus : 6 -12 ans
- Bike2school : 6 -14 ans
- Mise en selle : 8 -12 ans
- Le Brevet du Cycliste : 10 -11 ans
- Roues libres : 10- 14 ans
- Code vélo : 16 - 20 ans
- Accompagnateur vélo : 16 à 22 ans

Contact : www.provelo.org

13) **Responsible Young Drivers Wallonie-Bruxelles**

- Formapack : + de 16 ans
- Crash-test : + de 16 ans
- Lunettes Alcovision : + de 16 ans
- Alcokart : + de 16 ans
- Voiture tonneau : + de 16 ans

Contact : www.ryd.be/wb

14) **Royale APPER-Wallonie asbl**

- Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (enseignement primaire) : 5 – 12 ans
- Participation aux projets des écoles (enseignement primaire) : 5 – 12 ans
- Proposition de nouveaux projets aux écoles (enseignement primaire et secondaire) : 5 à + de 16 ans

- Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (enseignement secondaire) : 12 à + de 16 ans
- Cours préparatoires à l'examen théorique Permis B (enseignement secondaire) : + de 16 ans

Contact : www.apper-wallonie.be

15) **Sentiers.be asbl**

- Sensibilisation à la sécurité et mobilité aux abords des écoles : 8-12 ans

Contact : www.sentiers.be

16) **SOS Weekend – Les jeunes tués de la route asbl**

- Témoignage de parents d'enfants victimes de la route : + de 16 ans

Contact : www.sosweekend.be

17) **Taxistop asbl**

- Petits jeux de covoiturage : 2.5 ans à + de 16 ans
- Jeu schoolpool : 5 -14 ans
- Consopoly : + de 16 ans

Contact : www.schoolpool.be

18) **Via Perfecta asbl**

- Education Routière en Milieu Scolaire : 2.5 ans à 12 ans
- Piste d'éducation routière et d'habileté : 5 à 12 ans

Contact : aurore.viaperfecta@gmail.com – 060/41.40.51

1) le Plan de Déplacement Scolaire (uniquement pour les écoles de la Région)

Un plan de déplacements scolaires (PDS) consiste en l'étude, la mise en œuvre et l'évaluation, au sein d'une école, de mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements.

Il s'agit donc non seulement d'augmenter les conditions de sécurité sur le chemin et aux abords de l'école qui se lance dans la démarche, mais aussi de rendre les élèves plus autonomes dans leurs déplacements.

Contacts : Christine Heine - chheine@sprb.brussels - T 02 204 19 23
Noémi Halen - nhalen@gob.brussels - T 02 204 16 68

Bruxelles Mobilité soutient et coordonne les Plans de Déplacements Scolaires et met à disposition des enseignants du matériel pédagogique pour enseigner la mobilité et la sécurité routière en classe. Toutes les informations sont disponibles sur <https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole>

Chaque année à la rentrée, Bruxelles Mobilité propose également l'action « A l'école sans voiture » lors de la semaine de la mobilité et le du matériel pédagogique sur la sécurité routière dans le cadre de l'action « Opération cartable ».

2) Arkadia

- A pieds joints dans le passé : 9-18 ans
- Dans le métro : +12 ans
- Petits Petons : 5-8 ans

Contact : www.arkadia.be

3) Beeldenstorm

- Création artistique de fresques mobilité : 6-12 ans

Contact : www.beeldenstorm.be

4) Coren

- 'Piétons en actions' : 9 -12 ans
- Mov'in the city : 14 -17 ans

Contact : www.coren.be

5) CyCLO

- Atelier mobile pour petites réparations
- Visites d'ateliers CyCLO : 6-18 ans

Contact : www.cyclo.org

6) Empreintes

- Emile, le serpent mobile (défi) : 2.5 – 12 ans
- L'école au bout des pieds : 10-12 ans
- Optimove Junior : 8-12 ans
- De files en fils : 10-14 ans
- Parcours urbain mobilité : 10-14 ans
- Génération Tandem scolaire (GTS) : 10 à + 16 ans
- Optimove : 12 à +16 ans

Contact : www.empreintes.be

7) Festival international de l'Enfance et de la Jeunesse

- Sensibiliser à la mobilité par l'expression artistique : 2,5 - 18 ans

Contact : festival.enfance@gmail.com

8) Goodplanet

- À petits pas dans notre quartier : 2.5 – 8 ans
- Le brevet du Piéton : 6-7 ans
- En route avec le Mobipass : 8 - 10 ans
- La mobilité durable vue par les secondaires : 14 à +16 ans
- Micromobilité et sécurité routière : 12-18 ans
- On bouge dans notre quartier ! : 8-12 ans
- Sketch up ! : 8-10 ans

Contact : www.goodplanet.be

9) Ateliers de la Rue Voot

- Animation mécanique vélo : 6-12 ans
- Atelier contrôle technique pédagogique : 6-18 ans
- Formation à la mécanique vélo – enseignants
- Formation à la mécanique vélo – secondaire technique

Contact : www.voot.be

10) STIB

- Animation sécurité et citoyenneté +10 ans
- Visite des infrastructures de la STIB 8 -18 ans

Contact : www.stib.be

11) Pro Vélo

- Animation vélo : 6-18 ans
- Brevet du Cycliste : 10–11 ans
- Formation vélo-traffic : 6-18 ans

- Objectif vélo : 5 à + de 16 ans
- Rang scolaire à vélo accompagné : 6-18 ans

Contact : www.provelo.org

12) Taxistop

- Jeu schoolpool : 5-14 ans
- Module ConsoPoly : +16 ans
- Petits jeux de covoiturage : 2.5 ans à + de 16 ans

Contact : www.taxistop.be

1) Opération mon air, mon école

Les polluants de l'air intérieur sont multiples et peuvent avoir des conséquences néfastes sur la Santé des enfants et du personnel. Afin d'objectiver la situation, l'organisation Greenpeace a réalisé une étude relative à la qualité de l'air auprès de 250 écoles en Belgique. Greenpeace propose une série de recommandations disponibles sur le site www.monairmonecole.be.

Par ailleurs, je tiens à vous informer qu'un projet de loi « rues scolaires » est en préparation. Cette loi a pour but de donner la possibilité aux écoles qui le souhaitent, en collaboration avec les parents d'élèves et les riverains, de demander aux communes ou régions la fermeture de la rue de l'école aux voitures pendant les heures de rentrée des classes. De nombreux projets pilotes sont déjà organisés dans plusieurs communes belges, et contribuent outre à l'éducation à la mobilité et à la sécurité routière et au déplacement durable, à l'amélioration des conditions de vie de l'élève (moins d'émissions de gaz d'échappement dans son environnement direct). Ce type d'initiatives peut être également développé en partenariat avec les associations reprises dans la présente circulaire.

2) Projet AD'AIR

Parallèlement à cette étude, dans le cadre du décret relatif à la qualité de l'air intérieur, l'asbl Hygiène publique en Hainaut a piloté la réalisation d'un guide de bonnes pratiques.

Ce guide permet de :

- Mieux comprendre l'importance d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur ;
- De connaître les bonnes pratiques visant à conserver cette qualité dans son établissement ;
- D'identifier rapidement les problèmes pouvant affecter la qualité de l'air intérieur.

Le guide comprend également un outil d'auto-évaluation destiné à identifier les facteurs de risque relatifs aux pollutions intérieurs. Ce guide est disponible sur le site : <http://environnement.sante.wallonie.be/home/expert/projets/adair-a-lecole.html>

De plus, d'autres outils de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur sont à votre disposition :

- Le projet Abcd'Air a pour objectif de sensibiliser les enfants et leur enseignants à l'importance de respirer un air de bonne qualité. L'asbl Hypothèse à l'origine du projet offre la possibilité aux enseignants de se former à une méthode inédite pour sensibiliser les enfants à la qualité de l'air qu'ils respirent à l'école.
- Des fiches d'information sur la qualité de l'air et la santé peuvent être commandées ou téléchargées sur le site www.espace-environnement.be.
- L'office de la naissance et de l'enfance (ONE) a conçu une série d'outils à destination des milieux d'accueil, des parents et des professionnels de terrain.